



Le Blocry Badminton Club

a le plaisir de vous inviter à son tournoi national (*valable pour le circuit promax*)

le samedi 10 Avril 2010 de 8h30 à 22h 11 avril 2010 de 9 h à 18h

pour les joueurs classés B1 – B2 – C1 – C2 et D

Au Centre Sportif du Blocry, salles H1, H2 et B2. Adresse : Place des Sports, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve Tel : 010/48 38 41

Inscriptions

Attention : les inscriptions du tournoi se font **uniquement via le site Internet** www.competitions.be. Cliquez sur l'onglet en haut à gauche « Badminton », cliquez ensuite sur « Tournois avec inscription en ligne » et sélectionnez enfin le « Tournoi du Blocry Badminton Club du 17 et 18 janvier 2009 ». Les inscriptions débutent le **vendredi 29 janvier 2010**.

En cas de soucis et **uniquement**, veuillez joindre Martin De Staercke : tounoi@blocrybc.be ou au 0499/352335

- Vous pouvez vous inscrire dans maximum trois disciplines sans restriction mais celui qui s'inscrit dans 2 catégories renonce à son temps de repos entre celles-ci si le tournoi l'exige.
- Pour la bonne organisation du tournoi, le comité organisateur se réserve le droit de **refuser des inscriptions en fonction du nombre de places disponibles**. Si le nombre de joueurs n'était pas suffisant, le tournoi se déroulera par poule ou par regroupement ou la discipline sera annulée, ou couplée à une série supérieure.
- Chaque partenaire doit s'inscrire individuellement au tournoi.

Droits d'inscription

- 1 discipline : 6 €
- 2 disciplines : 12 €
- 3 disciplines : 16 €

Volants

Les volants officiels du tournoi (homologués par la Fédération Belge de Badminton) sont les Victor Maxima pour les séries C1 à B1 et les Mavis 300 pour les séries D et C2.

Règlement

- Le tournoi se déroulera selon les règlements FBB ;
- Une tenue réglementaire est exigée (Art 518).
- L'inscription acceptée oblige à payer le droit d'inscription, même en cas d'absence au tournoi sauf certificat médical (suivant art.112.) ;
- Pour éviter de payer l'amende prévue (23,50 €), les joueurs sont tenus de présenter leur nouvelle carte d'affiliation confirmant leur inscription à la LFBB ou à la VBL ;
- Chaque joueur devra être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match ;
- Le comité organisateur, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de prendre toute décision pour le bon déroulement du tournoi ;
- Avant le début de la compétition, Les joueurs qui prennent des médicaments doivent avoir envoyé au responsable de la Commission Médicale une Autorisation à Usage Thérapeutique (AUT) complétée par leur médecin traitant.
- Les joueurs qui se font coacher sont tenus de signaler à leur adversaire au début de la rencontre ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre le nom de celui qui les coach.

Juges Arbitres : Alain Degrez et Benoît Lefevre

Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le 30 mars à 19h, 41 Rue sans souci à 1050 Ixelles

Responsable anti-dopage : Agnes Milaire

Comité organisateur :

M.De Staercke, C. Cavigneaux, J.M. Zabus, J.P. Mathy, B. Lefevre,

Les vainqueurs et finalistes se verront remettre un lot.

« Le 16 janvier 2010. Par la présente, je confirme la validité du formulaire d'invitation du tournoi du Blocry des 10 ET 11 AVRIL 2010 dont je suis juge-arbitre. Celui-ci, reprend les informations énumérées à l'article 508 du règlement sportif de la LFBB. Alain Degrez »

